



ORDRE DU JOUR

Assemblée Générale Ordinaire du vendredi 29 Juin 2018

- Rapport moral (*vote pour approbation*) avec remise des récompenses
- Rapport financier (*vote pour approbation*)
- Présentation du budget prévisionnel (*vote pour approbation*)
- Prévisions / Nouveautés pour la saison prochaine
- Election des membres du Conseil d'Administration et Questions diverses (soumises avant l'AG) *
- Discours des officiels et clôture de l'AG

**Les personnes souhaitant se présenter au Conseil d'Administration ou aborder des sujets non prévus à l'ordre du jour sont priées de contacter les responsables actuels de l'USG avant le 15 juin 2018.*

NOTE :

Aussi, voici un court descriptif des rôles des membres dirigeants de l'association.

Le Conseil d'Administration :

Il définit la politique du club et dirige l'association. Il contrôle la gestion des membres du Bureau et l'autorise à faire toutes les démarches nécessaires au bon fonctionnement du club, se prononce sur des propositions de sanctions frappant des membres de l'association et fixe l'ordre du jour des Assemblées Générales. Il est composé de membres élus lors de l'Assemblée Générale ainsi que du Bureau. Il n'est pas limité en nombre et n'est pas nécessairement constitué par des membres de l'association uniquement. Il se réunit trois fois dans l'année pour être tenu informé de l'évolution des objectifs par le Bureau et prendre les grandes décisions.

Le Bureau Directeur :

Il gère les opérations courantes du club et est chargé de faire respecter les décisions du CA. Il a tout pouvoir pour, de manière générale, s'assurer du bon fonctionnement du club. Il est composé de membres élus par le CA via un vote et uniquement par des membres de l'association. Le nombre maximum de membres du Bureau est limité à 5 (cinq) personnes pour une gestion simplifiée. Il se réunit environ une fois par mois pour faire le point sur l'avancement des différentes tâches.